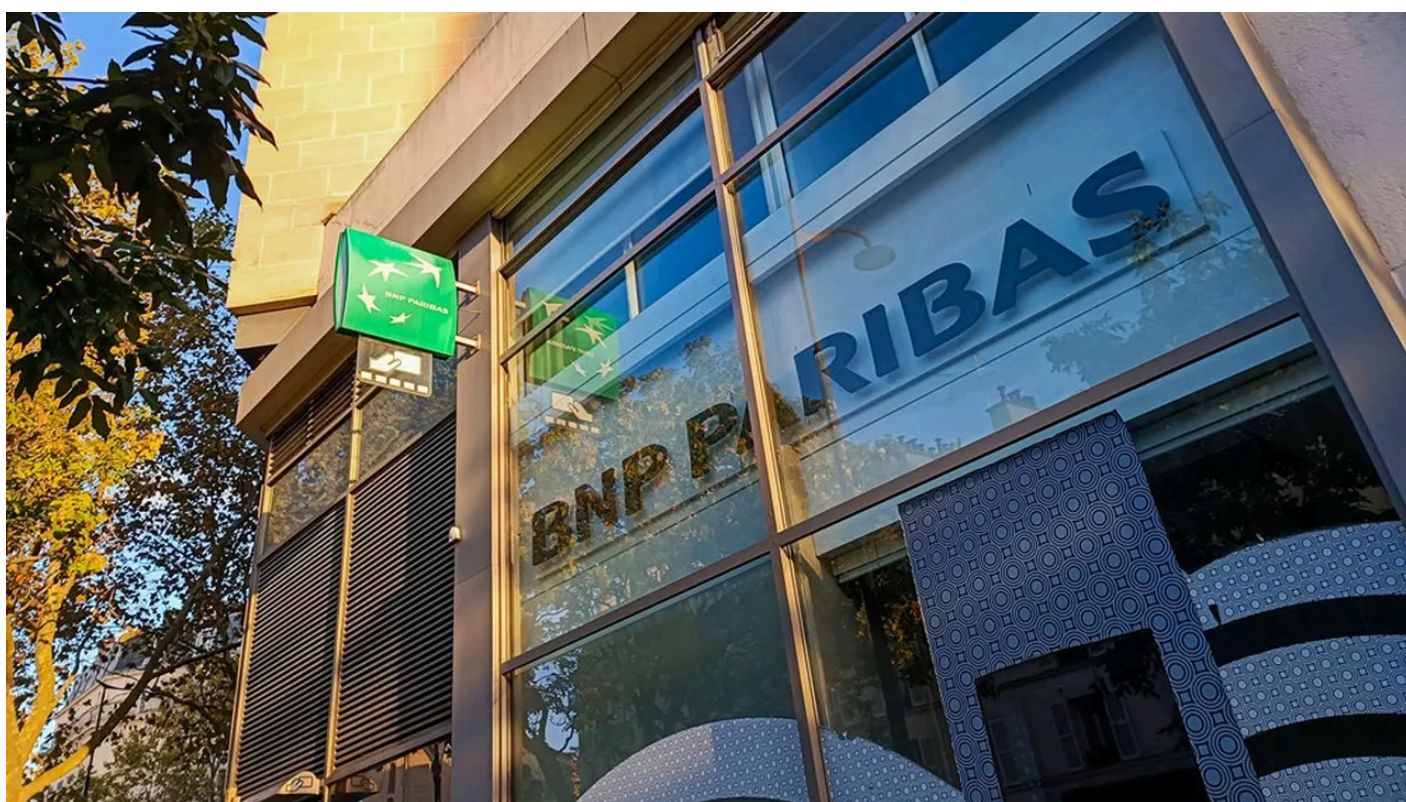


DÉCRYPTAGE

Salaires dans les banques : un bras de fer risqué s'ouvre avec les syndicats

Les banques françaises entament leurs négociations salariales annuelles dans un contexte social ultra-tendu. Mécontents des revalorisations passées, les représentants des salariés exigent des mesures fortes pour couvrir, a minima, l'inflation.



Les syndicats ont rendez-vous avec la direction de BNP Paribas le 7 octobre pour négocier la politique salariale pour 2027. (Photo Hans Lucas Via AFP)

Par **Krystèle Tachdjian, Gabriel Nédélec**

Publié le 6 oct. 2026 à 13:55 | Mis à jour le 6 oct. 2026 à 14:36

 **PREMIUM** Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Les discussions s'annoncent houleuses et le climat tendu. Les négociations annuelles obligatoires (NAO) démarrent dans les grandes banques françaises. Après plusieurs années d'inflation élevée, et de revalorisations jugées insuffisantes, voire inexistantes dans certains groupes, la question du pouvoir d'achat concentre de fortes attentes.

« Les résultats des banques sont très bons. Nous allons demander des augmentations générales. Dans certains établissements, il y aura aussi des demandes spécifiques pour obtenir une prime carburant », résume Frédéric Guyonnet, président national du SNB-CFE/CGC.

« Poudrière sociale »

BNP Paribas doit ouvrir le bal des discussions formelles le mercredi 7 octobre. La CFDT et le SNB dénoncent d'ores et déjà la position de la direction qui oppose prime et augmentation générale - « soit l'une, soit l'autre, mais pas les deux ». Les syndicats réclament, eux, une hausse collective pérenne couvrant a minima l'inflation, complétée par une prime de redistribution et des mesures financières face à la flambée des prix des carburants.

« Ces négociations s'ouvrent dans un contexte de poudrière sociale. Nous comptons bien alerter la direction, comme nous l'avons fait en 2018, lors de l'éclatement de la crise des gilets jaunes », indique Rémi Gandon, délégué syndical national du SNB/CFE-CGC. Interrogé, BNP Paribas n'entend pas commenter les négociations avant leur ouverture.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE** - Crédit Agricole lorgne la banque allemande IKB pour se renforcer sur les ETI
- **BforBank** : la banque en ligne de Crédit Agricole va supprimer un quart de ses effectifs

Le spectre des **négociations salariales houleuses au Crédit Agricole** menées l'an dernier plane encore sur l'ensemble du secteur. Le 22 janvier dernier, l'échec des discussions avait fini par déboucher sur une grève historique dans les caisses régionales du groupe mutualiste, sur fond d'inquiétudes autour d'un « plan d'efficacité » aux conséquences redoutées pour l'emploi.

La CFDT a prévenu cette fois-ci que ce nouveau cycle de NAO ne devait pas être « une répétition » de l'exercice précédent, marqué par une revalorisation limitée à 0,50 % pour 2026, et décidée de façon unilatérale par la banque faute d'accord.

Changement des règles au Crédit Agricole

Cela semble plutôt mal parti. Les syndicats dénoncent un « changement de méthode imposé par la Fédération nationale du Crédit Agricole (FNCA) ». Il s'agit, selon eux, d'intégrer augmentations individuelles et promotions dans le taux global affiché afin de donner l'impression d'un niveau plus proche de l'inflation.

« C'est une manière de présenter les chiffres sous un jour plus favorable. Mais changer de méthode de calcul ne changera pas la réalité : le pouvoir d'achat des salariés, continue, lui, de reculer », appuie Geoffrey Vizot secrétaire général adjoint du syndicat Sudcam.

« Nos collègues dans les territoires subissent de plein fouet l'envolée des prix des carburants et une forte pression sur leur pouvoir d'achat »

Samuel Mathieu, président du SNECA

Un sentiment partagé par Samuel Mathieu, président du SNECA, qui souligne le décalage entre les performances du groupe et la situation des salariés. « Alors que le Crédit Agricole affiche des résultats financiers excellents, nos collègues dans les territoires subissent de plein fouet l'envolée des prix des carburants et une forte pression sur leur pouvoir d'achat », regrette-t-il. Dans les caisses régionales de Crédit Agricole, une première réunion de cadrage s'est déroulée fin septembre mais il faudra attendre le 27 octobre pour entrer dans le vif du sujet.

« La négociation salariale 2027 de la branche s'est ouverte [...] avec les organisations syndicales, un mois plus tôt que prévu, pour répondre à leur demande dans un contexte de reprise de l'inflation », indique la FNCA. « Nous avons entendu leurs préoccupations et nous avons pu leur partager les éléments de contexte économique et social, ainsi que le calendrier des prochaines étapes. Nous abordons ces semaines avec la volonté de rechercher ensemble, le 27 octobre, un accord pour les salariés de la branche », poursuit la fédération.

Equité de traitement

Au Crédit Mutuel Alliance Fédérale, les discussions devraient s'ouvrir d'ici à la mi-novembre. Ce seront les premières menées sous l'ère Claude Koestner, nouveau directeur général nommé après le **départ surprise d'Eric Petitgand** en juin.

Pour Pierre Macé délégué syndical CGT, « avec des résultats en hausse permanente », la banque ne peut pas « expliquer aux salariés qu'ils seront en perte de pouvoir d'achat », même si la direction sait aussi qu'en consentant des efforts mesurés, elle restera probablement, comme à son habitude, « la meilleure de la place » dans un secteur où les augmentations générales se raréfient. L'an dernier, le groupe mutualiste avait signé avec les syndicats un accord salarial prévoyant une **hausse générale de 1 % en 2026**. Chez BPCE, une réunion de négociation est prévue le 15 octobre.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Comment la hausse des taux change l'équation des banques**

Chez Société Générale, le calendrier n'a pas encore été fixé mais le bras de fer risque aussi d'être intense, tant le dialogue social est complexe dans le groupe. A l'occasion du Capital Market Day de fin septembre, les syndicats ont prévenu qu'ils monteraient au créneau. « Notre sujet c'est l'équité de traitement entre les actionnaires et les salariés », martèle Jean-Benoît Robitaille, délégué national CFTC.

Dans un tract publié après le CMD, le syndicat appelle à un « alignement » des rémunérations sur « la trajectoire des dividendes promis » aux actionnaires. L'année dernière, les NAO s'étaient soldées par un accord. Elles avaient constitué l'un des points positifs du dialogue social chez Société Générale, après les vives tensions liées à la décision de la direction de réduire le télétravail.

Dans toutes les banques, les syndicats espèrent en tout cas décrocher des éléments permettant aux salariés d'encaisser la hausse du prix du carburant et l'inflation. Ces revendications seront au cœur des discussions au sein de BPCE, où une première réunion a eu lieu le 16 septembre dernier au sein de la branche Banque Populaire, qui ouvre le bal dans le groupe. « C'est une réunion sur l'environnement économique où la direction a eu un discours catastrophiste sur la santé financière du secteur, dit un élu CFTC. L'idée est de préparer les esprits. Sauf que les bilans des banques sont très positifs. Il faut qu'il y ait un partage. »

Les quatre syndicats du groupe - SNB, CFTC, Unsa et CGT - se sont rassemblés en intersyndicale afin d'avoir du poids dans les discussions. Les organisations présenteront leurs revendications le 15 octobre prochain pour les Banques populaires. Les Caisses d'épargne suivront. Les négociations au niveau de l'organe central BPCE ne commencent pas avant décembre.

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER « LES ECHOS DE LA BANQUE »

Recevez chaque vendredi les informations exclusives et les décryptages de nos spécialistes du secteur bancaire > [S'inscrire](#)

APPROFONDISSEZ CE SUJET

Interrogez l'Assistant IA des Echos : la seule IA ayant accès à 100% de nos articles

- ✦ Comment les banques peuvent-elles aider les salariés face aux frais de transport ?
- ✦ Pourquoi les banques françaises refusent-elles souvent les augmentations salariales générales ?

Krystèle Tachdjian avec Gabriel Nédélec

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

[Crédit Agricole](#)[Société Générale](#)[BNP Paribas](#)[Inflation](#)[Syndicats](#)[Bourses](#)

